En partenariat avec

Co-organisé par

CONVERGENCES

CHAIRE PARTENARIALE VALCOM

1er Forum sur les Communs Fonciers

PRATIQUES, SAVOIRS, TRANSMISSIONS, TRANSITIONS, DEVENIRS.

Une opportunité pour des territoires durables.



16 & 17 novembre 2026



Chantier collectif d’entretien d’une écluse à poissons
Photo : © N. Seguin

Un angle mort des politiques territoriales… à fort potentiel

Dans un contexte marqué par l'accélération des crises environnementales, les tensions sur les ressources et les attentes croissantes en matière de participation citoyenne, les politiques publiques territoriales sont appelées à évoluer.

Les communs fonciers constituent un levier concret, mais encore largement sous-exploité en France.

Historiquement présents dans tous les territoires ruraux, ils reposent sur des formes de gestion collective des ressources naturelles ou bâties.

Aujourd'hui, ils offrent des réponses opérationnelles à plusieurs priorités publiques :

- revitalisation des territoires, animation des villages ;
- protection du patrimoine culturel ;
- gestion prudente, durable et résiliente des ressources naturelles ;
- gouvernance locale inclusive.

Des solutions déjà existantes dans les territoires

Les communs fonciers ne sont pas des solutions à inventer. Ils sont en effet déjà en fonctionnement depuis des siècles dans de nombreux territoires sous des formes variées (sections de commune, consortages, bourgeoisies, cayolars, commissions syndicales, prud'homies de pêche, , etc.), et ne demandent qu'à être soutenus.

Ils reposent sur :

- des instances de gestion délibératives propres ;
- des règles d'usage des ressources définies collectivement ;
- des possibilités d'expérimentation de solutions adaptées aux besoins locaux ;
- une responsabilité intergénérationnelle de transmission des savoirs et ressources aux générations qui viennent.

Ils constituent ainsi des outils de gestion éprouvés, capables de concilier usages économiques, préservation des ressources et ancrage territorial.



Visite des canaux d'irrigation du Dôme de Vogel, Les Chapelles (Tarentaise)
Photo : © B. Berthier

Une contribution directe aux priorités de l'action publique

Les communs fonciers peuvent renforcer l'efficacité des politiques publiques existantes, des engagements juridiques internationaux de la France, et l'atteinte des objectifs du développement durable de l'ONU (ODD, convention sur la diversité biologique, CDB).

Ils permettent d'articuler enjeux environnementaux, sociaux et économiques à l'échelle des territoires.
Ils en sont le complément.

Cohésion et résilience territoriale

- maintien d'activités locales (agriculture, pastoralisme…)
- limitation de la déprise agricole et de l'artificialisation des sols
- valorisation des dynamiques locales.

Transition écologique

- gestion durable des sols et des ressources
- préservation et soin des écosystèmes
- adaptation aux changements climatiques.

Gouvernance et participation

- implication directe des citoyens et usagers
- gestion collective des ressources naturelles ou bâties
- renforcement du dialogue et des collaborations locales.

Des freins qui limitent leur développement

Malgré leur potentiel, les communs fonciers restent peu mobilisés dans l'action territoriale et peu soutenus en raison de :

- **un cadre juridique et institutionnel partiellement adapté**
- **une faible articulation aux dispositifs publics existants**
- **un manque de considération, visibilité et de reconnaissance**
- **des besoins en ingénierie et accompagnement**.

Ces freins limitent leur sauvegarde et leur changement d'échelle, alors même que les pratiques, patrimoines et savoirs locaux existent.



Photo : © Chaire VALCOM

Une opportunité pour renforcer l'action territoriale

Mieux reconnaître et intégrer les communs fonciers permettrait de :

- diversifier les outils de gestion et préservation du territoire
- renforcer l'efficacité des politiques environnementales et territoriales
- s'appuyer sur des outils et dynamiques locales pré-existantes
- favoriser des approches plus participatives et une société plus collaborative

Les communs fonciers peuvent ainsi être envisagés comme un complément structurant des politiques publiques, et non comme une alternative marginale.



Baptiste Canville, premier prud'homme de Palavas-les-Flots (Hérault)
Photo : © O. Chavanon

Une approche avec un fort potentiel pour accompagner le développement territorial et la transition juste au niveau local comme international

Dans de nombreux pays, les communs fonciers – terres collectives, pâturages partagés, forêts usagères, systèmes coutumiers d'accès au foncier – sont vécus localement, et parfois reconnus formellement, comme des **vecteurs essentiels de gestion durable des territoires**.

Les expériences internationales montrent que la **sécurisation juridique des droits d'usage collectif (droits culturels)**, la reconnaissance des **communautés gestionnaires** et l'appui institutionnel sont des leviers déterminants pour :

- préserver les ressources naturelles,
- renforcer la résilience des territoires face aux crises climatiques,
- maintenir des économies locales vivantes.

Ces enseignements constituent une **source d'inspiration précieuse pour les politiques territoriales françaises et pour orienter la politique d'aide au développement,** dans un contexte de transition écologique et de recherche de nouveaux modes de gouvernance.



Tournage lors de la Rencontre territoriale de La Vigotte, Girmont-Val-d'Ajol (Vosges)
Photo : © J-F Joye

Un 1er forum visant à structurer le dialogue et identifier des pistes d'action

Dans ce contexte, ce Forum dédié aux communs fonciers à l'UNESCO réunira :

- ayants droit et communautés gestionnaires de France et d'autres pays européens ;
- acteurs publics ;
- acteurs privés (fondations, associations…) ;
- chercheurs et experts.

Ce forum vise à :

- **mettre en lumière des pratiques concrètes**
- **croiser et faire dialoguer les expériences françaises, européennes à la lumière d'enseignements internationaux**
- **identifier des pistes d'articulation aux politiques publiques**, à différentes échelles.

L'ouverture internationale permet de relativiser l'exception française, de montrer que les communs fonciers constituent un enjeu partagé, notamment à l'échelle européenne, et de nourrir la réflexion sur leur reconnaissance institutionnelle.
Une attention particulière sera portée à la **parole des ayants droit français et européens**, afin d'ancrer les échanges dans les réalités de terrain.
Une **déclaration** des ayants droit français sera également proclamée.

Perspectives de travail

Ce forum constitue une étape pour :

- mieux documenter et qualifier les communs fonciers en France et en Europe
- identifier les leviers d'action territoriale mobilisables
- favoriser le dialogue entre acteurs institutionnels, chercheurs et communautés locales
- Un début de mise en perspective des approches françaises et internationales des communs fonciers, pour faire émerger ensemble des principes de gouvernance foncière collective, identifier les conditions de reconnaissance institutionnelle des communs, et nourrir les débats nationaux à partir de retours d'expérience éprouvés.



Photo : © Chaire VALCOM

PRATIQUES, SAVOIRS, TRANSMISSIONS, TRANSITIONS, DEVENIRS.
Une opportunité pour des territoires durables.


Photo : © G. Wicquart

COMITE D'ORGANISATION

En partenariat avec

unesco

Co-organisé par

CONVERGENCES

CHAIRE PARTENARIALE VALCOM

PARTENAIRES

Unil. Institut de géographie et durabilité

CENTRE DE RECHERCHE EN DROIT ANTOINE FAVRE UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC

FONDATION UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC

www.univ-pau.fr

Projet soutenu par Fondation de France

Institut des transitions

FONDATION FRANÇOIS SOMMER

74 Haute-Savoie c|a.u.e Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

FRANCE 2030 anr

CONTACT

contact.valcom@univ-smb.fr

Pour en savoir plus :

- Chaire Valcom
- Convergences
- UNESCO



Transhumance : conduite collective d’un troupeau en montagne
Photo : © A. Cretier

1er Forum sur les Communs Fonciers

PRATIQUES, SAVOIRS, TRANSMISSIONS, TRANSITIONS, DEVENIRS.

Une opportunité pour des territoires durables.

16 & 17 novembre

2026